

Matinée d'échange du SIPPAREC

Jeudi 10 octobre 2019 de 9h00 à 12h30

Ecole du Notariat - Espaces Diderot - 10, rue Traversière - 75012 Paris

« Le Très Haut Débit pour tous en Ile-de-France : où en sommes-nous ? »

Introduction du Président, Jacques JP. MARTIN

Mesdames et Messieurs, chers Collègues,

Le SIPPAREC accompagne les collectivités et répond aux besoins des territoires franciliens et de leurs habitants dans les domaines de l'électricité, des énergies renouvelables et du numérique.

En matière de numérique, vous le savez, le SIPPAREC se tient résolument à vos côtés depuis plus de 20 ans pour vous aider à développer un patrimoine unique de réseaux très haut débit qui contribuent de façon importante à l'aménagement numérique de vos territoires.

Plus de 4500 km de fibre optique ont été déployés au total et plus de 600 000 prises très haut débit qui permettent aujourd'hui de desservir les clients particuliers et professionnels (entreprises comme sites publics).

L'accès au Très Haut Débit constitue aujourd'hui un enjeu économique et social majeur et fait partie des services de première nécessité au même titre que l'eau ou l'électricité.

En effet, sans accès au Très Haut Débit, il devient de plus en plus difficile d'accéder à l'emploi, de travailler, d'étudier, d'accéder à l'information et même parfois de pouvoir exercer ses droits les plus élémentaires.

Deux exemples concrets pour illustrer ces évolutions et les besoins numériques sans cesse croissants de nos concitoyens :

- On estime désormais qu'1 actif sur 2 en Ile-de-France devrait être amené à télétravailler dans un proche avenir ;
- Et l'on constate que 65 % des démarches administratives sont désormais dématérialisées alors que l'Etat vise 100 % à un horizon proche.

Confrontés à ces évolutions rapides, qui structurent en profondeur nos territoires et conditionnent de plus en plus non seulement leur développement, mais aussi leur cohésion et leur attractivité, nous avons donc aujourd'hui deux impératifs :

- Veiller d'une part à un rythme de déploiement du Très Haut Débit par les opérateurs conforme à leurs engagements nationaux (Plan France Très Haut Débit) et régionaux (Stratégie de cohérence Régionale d'Aménagement Numérique - SCORAN),
- Garantir ensuite une équité de ce déploiement sur l'ensemble de notre territoire, en particulier dans les zones résidentielles les moins denses et sur les territoires les plus fragiles.

Ce constat a conduit le SIPPAREC à proposer à la Métropole du Grand Paris de mettre en place, dans le cadre d'une des actions du Schéma Métropolitain d'Aménagement Numérique, un observatoire destiné à aider les collectivités, les élus et les citoyens, à suivre le déploiement du Très Haut Débit sur les territoires de la Métropole.

Cet Observatoire porté en commun avec la Métropole pourra compter dans sa mise en œuvre sur :

- 20 ans d'expérience du SIPPAREC en matière d'aménagement numérique et de coopération avec les opérateurs,
- La très forte expertise des équipes du SIPPAREC concernant le déploiement des réseaux Très Haut Débit.

- La cohérence avec les actions mises en œuvre dans le cadre du Schéma Métropolitain d'Aménagement Numérique

Comme vous le verrez, tout à l'heure, lors dans la présentation de l'Observatoire, il subsiste aujourd'hui encore de fortes disparités dans le déploiement du Très Haut Débit, parfois même entre des communes limitrophes.

Dans le contexte actuel, et les échanges parfois un peu vifs de ces dernières semaines entre les opérateurs et l'ARCEP, au sujet du contrôle des déploiements fibre et des pouvoirs de sanction éventuels du régulateur, il est important de préciser la vocation de cet observatoire.

L'Observatoire ne vise pas à faire le procès des opérateurs, mais plutôt à prendre conscience collectivement de la situation, en comprendre les raisons qui peuvent être multiples et surtout construire des stratégies avec tous les partenaires afin que tous nos territoires, sans exception, bénéficient au plus vite du Très Haut débit, dans le respect des engagements prévus par le Plan France Très Haut Débit.

Concrètement, l'Observatoire du Très Haut Débit permettra de mettre à disposition de tous les acteurs :

- Des cartes dynamiques
- Qui seront actualisées tous les 3 mois, sur la base des données de l'ARCEP et de l'AVICCA,
- Et qui seront fournies dans un premier temps, d'abord à l'échelle des EPT et de la commune et, bientôt, au niveau de l'adresse d'un particulier.

L'outil aujourd'hui focalisé sur les seuls déploiements de la fibre à l'abonné résidentiel (FttH) s'enrichira au fil du temps afin de prendre en compte à l'avenir l'apport des autres technologies très haut débit (réseaux câblés, VDSL,...), et cela, dès que l'ARCEP mettra à disposition des données concernant le déploiement de ces réseaux.

Cet outil à vocation pédagogique et ouvert à tous permettra :

- D'accompagner les opérateurs et collectivités dans la compréhension et la coordination de leurs actions,
- Et de faciliter la relation et la transparence des collectivités avec leurs citoyens sur le sujet.

L'observatoire sera mis en ligne et accessible à tous à compter du 30 octobre avec les données mises à jour pour le 2^{ème} trimestre 2019.

Le SIPPAREC et la Métropole assureront donc ensuite une mise à jour régulière de ces données et un suivi coordonné.

Dans la même logique que celle poursuivie avec cet observatoire, c'est-à-dire le souci de faire vivre un dialogue constructif entre tous les acteurs, les opérateurs qui ont la charge de déployer ces réseaux Très Haut Débit et les collectivités qui ont, elles, le souci de veiller à la bonne couverture de leur territoire, nous avons décidé d'organiser avec cette matinée un nouveau temps d'échange pour faire un point d'étape sur la mise en œuvre du Plan France Très Haut Débit.

Nous avons pris cet engagement à l'issue du précédent petit-déjeuner organisé sur le sujet en décembre 2017.

Où en sommes-nous en matière de déploiement du Très Haut Débit en Ile-de-France ?

Les déploiements réalisés à date par les opérateurs sont-ils conformes aux projets annoncés et sur lesquels ils s'étaient engagés ?

Le rythme de ces déploiements est-il conforme aux tendances nécessaires pour que cet objectif sur très haut débit pour tous soit une réalité en Ile-de-France d'ici 2022 ?

Pour en discuter, nous avons le plaisir d'accueillir ce matin, dans le cadre d'une **première table-ronde**, deux représentants de l'ARCEP et de l'AVICCA, qui viendront nous rappeler dans quelles conditions est aujourd'hui mis en œuvre le Plan France Très Haut Débit.

Nous porterons ensuite, dans le cadre d'une **seconde table-ronde**, un regard particulier sur la situation des déploiements Très Haut Débit sur le territoire francilien, avec la participation de 3 opérateurs, Orange, SFR et Bouygues Telecom, qui nous présenteront en détail les chiffres des foyers qu'ils ont déjà équipés en Très Haut Débit et les efforts qu'ils compte mettent en œuvre pour réussir à achever ces déploiements dans les délais.

Cette table-ronde sera du coup aussi l'occasion de vous présenter l'observatoire dont je vous ai parlé, avant sa mise en ligne prévue le 30 octobre.

Nous terminerons cette matinée avec **une troisième et dernière table-ronde** consacrée aux services Très Haut Débit pour les entreprises et les collectivités et autres services public. Nous nous interrogerons à cette occasion, en présence de nos deux délégataires, Irisé et Sequantic, sur la valeur ajoutée et l'avenir des réseaux des réseaux d'initiative qui adressent aujourd'hui le marché de la fibre pour les professionnels et qui constituent aujourd'hui un vecteur important du dynamisme économique de nos territoires.

Voilà, j'espère, un programme qui répondra à vos attentes et préoccupations.

Je remercie tous les participants qui nous ont fait le plaisir de venir animer cette matinée.

Je remercie également l'ensemble des participants qui ont fait le déplacement pour venir débattre de ce sujet important pour l'avenir de nos territoires et de nos concitoyens.

Je vous souhaite à tous une très bonne matinée et de fructueux débats.

Je vous remercie pour votre attention.